



UNE EUROPE SOCIALE FORTE, JUSTE, INCLUSIVE ET PLEINE D'OPPORTUNITÉS

Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

- ✓ L'UE promeut la convergence vers le haut des droits sociaux des Européens, selon les 20 principes du **socle européen des droits sociaux** dans trois grands domaines : l'égalité des chances et l'emploi, des conditions de travail équitables et l'inclusion sociale.
- ✓ En mai 2021, l'UE s'est fixée **trois objectifs ambitieux pour 2030** :
 - **78%** des personnes de 20 à 64 ans en emploi ;
 - **60%** d'adultes en formation chaque année ;
 - Baisse d'au moins **15 millions** du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion, dont au moins **5 millions** d'enfants.
- ✓ Plusieurs nouvelles directives visent à se prémunir contre le « dumping social » et à préserver le modèle européen qui combine prospérité économique et protection sociale élevée.
 - La **directive sur les salaires minimaux adéquats**, adoptée le 4 octobre 2022, clarifie les règles pour fixer et actualiser les salaires minimaux et leur garantir un niveau adéquat dans tous les pays de l'UE.
 - La **directive sur les travailleurs de plateforme** améliore les conditions de travail et les droits sociaux des personnes travaillant dans le secteur de l'économie à la demande.
- ✓ Avec « **la garantie européenne pour l'enfance** » les États membres s'engagent à garantir aux enfants dans le besoin l'accès effectif à des crèches et à une école gratuite, incluant au moins un repas par jour à l'école, des soins de santé gratuits, et un logement adéquat.
- ✓ **Les fonds européens au service de l'Europe sociale** :
 - Le **Fonds social européen** + soutient l'emploi, la formation et l'inclusion sociale (**99,3 milliards d'euros** sur 2021-27).
 - Près de **30%** du plan de relance NextGenerationEU est consacré à des dépenses sociales.

En France :



1/4

des repas de l'aide alimentaire est financé par l'UE



1/3

du budget de la « **Facilité pour la Reprise et la Résilience** » est alloué aux dépenses sociales

- La France soutient notamment la lutte contre le **dumping social**.
- L'UE finance une grande part du plan « **1 jeune, 1 solution** », dont les aides à l'embauche des jeunes et des apprentis, et d'autres programmes ciblés comme « **la promo 16-18** ». Le Plan soutient également le renforcement des services de **France Travail**, la formation des adultes en reconversion, et la lutte contre le décrochage scolaire.